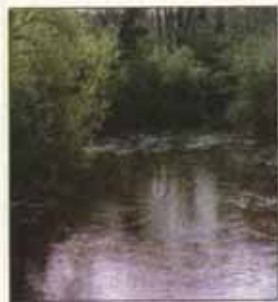


Bulletin d'informations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sélune

Eaux souterraines : sous haute protection

Le 25 avril dernier, les conclusions de l'étude « eaux souterraines » du bassin de la Sélune ont été présentées à la Commission Locale de l'Eau.

Les ressources en eaux souterraines couvrent environ les 3/4 des besoins en eau toutes utilisations confondues. Celles-ci sont exploitées pour 1/3 par des captages A.E.P. et pour 2/3 par des captages privés. Nous disposons d'une ressource en eau importante mais qui pourrait à l'avenir, si rien n'était fait, devenir insuffisante puisqu'elle serait inexploitable.



La Sélune près du Bois d'Ardennes

La caractérisation des nappes souterraines montre une vulnérabilité assez générale sur le bassin versant. Sur le bassin de la Sélune, les teneurs en nitrates sont souvent élevées sur les captages d'A.E.P. et les forages ainsi que celles en fer sur certains forages. La présence de fer est d'origine naturelle mais les nitrates sont d'origine agricole et dans quelques rares cas, ils peuvent être liés à des rejets d'eaux usées domestiques ou industrielles. A cela, il faut ajouter l'existence de contamination bactérienne, de pollution par les pesticides



La Roche qui Boit

(atrazine) ainsi que la présence de chlorméformol et de chlorures d'origines naturelles.

Avec la loi sur l'eau de 1992, la mise en place d'un périmètre de protection autour des ouvrages de captage est obligatoire sur tous les points ne bénéficiant pas d'une protection naturelle. L'objectif est de maîtriser les sources de pollution de proximité, ponctuelles, accidentelles ou chroniques qui peuvent affecter la production d'eau potable. Sur le bassin de la Sélune, la mise en place de ces périmètres est récente ou, en cours de réalisation. Quelques premiers résultats positifs sont toutefois encourageants.

Nous citerons à titre d'exemple le captage des Monts au Mesnil-Rainfray du S.I.A.E.P. de la région de Saint-Hilaire-du-Harcouët. D'après ses caractéristiques physiques, il est représentatif de nombreux captages du bassin versant de la Sélune. Jusqu'en 1996, date à laquelle la collectivité a acquis 11 ha à l'amont du captage, les parcelles qui l'entouraient étaient exploitées de manière intensive (maïs, autres céréales). Du début des années quatre-vingt

(32 mg/l en 1981) jusqu'en 1999 (62 mg/l), les teneurs en nitrates n'ont pas cessé d'augmenter. Le sol épais retenait les nitrates lors des périodes sèches et les larguait lors des périodes pluvieuses. Depuis fin 1999, la tendance s'est inversée. Les teneurs sont actuellement comprises entre 46,5 et 49,6 mg/l.

En conclusion, des résultats positifs peuvent être obtenus en quelques années grâce aux changements de pratiques agricoles. Dans l'exemple cité, les prairies rachetées sont louées à des agriculteurs qui les exploitent de manière extensive. Mais n'oublions pas qu'il s'agit de mesures préventives.

Pour être sûre, que nos enfants puissent boire de l'eau saine et à un prix abordable, nous devons apprendre à maîtriser les sources de pollution.

C'est là un enjeu qui a été inscrit dans le SAGE et sur lequel ses membres travaillent.

Des remarques ? Contactez-nous.

Animatrice du SAGE Sélune : **Aurélië JOUË** ; Chargée de communication **Christelle COUSIN**
Association BS2A, adresse : 21, rue de la Libération 50240 Saint-James (M) : 02-33-89-62-14 ; fax : 02-33-89-62-15 mail : sage.sélune@libertysurf.fr

Le saviez-vous ? quand vous désherbez :

1 gramme de produit actif déversé dans un fossé suffit à provoquer une pollution sur 10 km.

Le SAGE sensibilise...



La salmoniculture du Moulin de Cerisel expliquée aux élèves du collège de Ducey au cours de la classe d'eau organisée avec BS2A.

Promenade au fil de l'eau

Amis pêcheurs, l'AAPPMA de Louvigné-du-Désert a aménagé un coin pêche ombragé près du « Pont d'Airon ». Un parking et une aire de pique-nique sur la D134 marquent son départ. Silence, on pêche.

Le Pont d'Airon est le point de départ d'un circuit pédestre rive gauche vers le « Moulin du Pont ». Ce chemin rejoint sur la rive droite plusieurs itinéraires qui longent l'Airon sur la commune de Landivy. Renseignements : Syndicat d'initiative de Pontmain 02-43.05.07.74

Un circuit pédestre a été aménagé sur la rive droite de la Sélune entre le Bois d'Ardennes et le bourg de Ducey. C'est l'occasion de prendre un bon bol d'air et de se dégourdir les jambes. Le départ se situe au Vieux Pont, repérez le balisage jaune. Circuit de 7 km, durée 2 h. Renseignements : Office du tourisme de Ducey 02-33-48-50-52

Calendrier du SAGE

25 avril 2002 : réunion de la C.L.E.
Fin mai : première partie de l'étude sur les barrages, mi-juillet : seconde partie

Fin de l'étude : octobre 2002.

Juin : Réunions sur « Qualité de l'eau, Pollutions - et - Quantité eau, Milieu naturel »

Objectif : terminer le diagnostic début 2003.

Mi-juillet : enquête publique à Ducey « programme de restauration et d'entretien de l'Oir » (pour tous les riverains)

Le déroulement du SAGE

1996 : Émergence du projet
1997 : Périmètre défini
1999 : Première réunion de la CLE
Phase d'élaboration
2002-2002 : Réalisation de l'état des lieux
2002... Diagnostic (synthèse de toutes les données)

Reste à faire...

- Choisir un scénario d'actions en fonction des enjeux, des tendances et du coût
- Valider le projet par la CLE
- Arrêté préfectoral approuvant le SAGE
- Mise en œuvre des programmes pluriannuels

Mément'Eau

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Bassin versant de la Sélune : c'est l'aire d'alimentation de la Sélune.

CATER : Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières

CLE : Commission Locale de l'Eau

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable

Les collectivités s'unissent pour gérer l'Oir



Travaux au confluent de la Sélune et de l'Oir voici quelques jours.

La rivière, ça s'entretient ! Des cours d'eau mal entretenus ou pas entretenus peuvent contribuer à la dégradation de la qualité de l'eau et à aggraver les inondations. Ce sont les riverains qui sont propriétaires des berges et du fond du lit, qui ont le devoir de maintenir le libre écoulement de l'eau (l'eau et sa faune étant des biens communs).

Sur le bassin de l'Oir, un plan de gestion des cours d'eau a été élaboré par la CATER de Basse-Normandie et la cellule d'animation du SAGE Sélune pour le Syndicat Intercommunal de la Baie et du Bocage Sud-Manche.

Ce plan comprend 5 axes de travail :

1. programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau,
2. plan de gestion piscicole,
3. mesure de protection du milieu,
4. campagne d'information des riverains,
5. suivi de l'impact des aménagements.

Ce programme durera cinq ans. L'objectif est de mettre en place des aménagements et de changer certaines pratiques pour préserver la qualité de

l'eau et améliorer sa gestion. A terme, ce sont les riverains qui devront, comme aujourd'hui, entretenir la rivière. Ce plan d'action est un premier pas, un coup de pouce pour embellir la rivière et mieux la gérer.

Afin de coordonner ces actions, un technicien de rivière va être recruté par 3 collectivités (Communautés de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët et de Ducey et commune d'Isigny-le-Buat).

De tels travaux ont déjà été réalisés sur Saint-Hilaire. La commune d'Isigny a décidé d'attendre avant de commencer les travaux. Au contraire, à Ducey, l'enquête publique qui déclare les travaux de restauration et d'entretien d'intérêt général va être lancée en juillet 2002. Le but est de prévenir les riverains que des travaux vont être réalisés sur leurs terrains par la collectivité.

Il est indispensable que les communes situées à l'amont de Ducey et Isigny acceptent de participer à la démarche. L'Oir sera ainsi entretenu de l'amont à l'aval. C'est une démarche volontaire des communes qui vient de commencer. Pour en savoir plus, rendez-vous à Ducey courant juillet lors des réunions publiques.

PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS ENGAGÉES SUR LES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA SÉLUNE SUR LA PÉRIODE 2000 - 2002

2001 Diagnostic des cours d'eau sur le bassin de l'Oir, mise en place d'un plan de gestion du bassin sur 5 ans.
2002 Début des travaux pour Ducey

2001 Diagnostic des cours d'eau sur le bassin de l'Oir, mise en place d'un plan de gestion du bassin sur 5 ans.
2002 Début des travaux pour Ducey

Été 2001 Réhabilitation de la digue de Ilas Bacé sur le Beuvron

2003 Diagnostic à l'échelle du bassin préalable à une opération concertée de la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (Syndicat Baie Bocage)

2001 Diagnostic des cours d'eau sur le périmètre du futur contrat Sélune

2002+ Restauration de la Sélune sur St-Cyr et Barenton (AAPPMA Mortain)

2002 Création d'un poste de « technicien de rivière » pour assurer :
- l'animation,
- les relations avec les élus et les riverains,
- le suivi des travaux (Cdc de Ducey, Cdc de St-Hilaire et Cne d'Isigny)



Depuis 2 ans, l'animation et le suivi des opérations sur les cours d'eau par la CATER de Basse-Normandie ont permis d'organiser la programmation des diagnostics et des travaux pour les collectivités.